NOS VALEURS

- Respect & Dignité
- Autonomie
- Innovation & Anticipation
- Compétences
- Bienveillance

Association Hospitalière
SAINTE-MARIE

Édito

« Dans ce document, vous trouverez les fondements de notre projet Valeurs, que nous souhaitons être une aide à la réflexion sur nos pratiques professionnelles au quotidien. En effet, les valeurs de l'Association doivent prendre vie à travers nos comportements, tant dans le management que dans la relation aux autres. Nous espérons que ce document vous aidera à réfléchir individuellement et surtout collectivement à la façon d'organiser le travail, de donner de l'information, de communiquer, de prendre des décisions, d'accompagner et de "faire grandir". »

Didier Perrot
Pilote du projet VALEURS

Pourquoi ce travail ?

Depuis sa création, l'Association Hospitalière Sainte-Marie n'a eu de cesse de mettre tout en œuvre pour que :

- Tous les professionnels engagés dans ses structures travaillent en concertation pour le bien des personnes ;
- Les équipes de travail soient reconnues dans leurs compétences et dans leur service ;
- La gestion et les orientations des établissements soient toujours au service du malade dans l'esprit de l'Association ;
- Les professionnels soient attentifs à l'émergence de défis nouveaux dans le monde de la psychiatrie, de la santé mentale et de l'Économie Sociale et Solidaire.

Ses valeurs originelles, qui se définissent en une certaine conception de l'homme et du soin, et une manière de servir, lui confèrent son caractère propre et l'engagent à part entière envers ses publics et ses professionnels. Pour autant, ses valeurs fondamentales, ses références et ses pratiques, se sont transmises par apprentissage dans une culture principalement orale.

Aujourd'hui, il est important de partager un référentiel commun capable de fournir des repères dans notre pratique au quotidien, avec nos usagers, nos résidents, mais également nos collègues, quel que soit notre métier ou notre fonction au sein de l'Association. Les valeurs opérationnelles de l'AHSM sont ce référentiel commun.

Respect & Dignité

Chaque personne est unique

Nous reconnaissons à chacun le droit à la différence et à la dignité. Pour préserver chaque personne, nous agissons avec discrétion et avec loyauté, en honorant nos engagements auprès de nos usagers, de nos collègues et de l'entreprise qui nous emploie.

♦ Reconnaître la valeur de chaque personne dans sa globalité et ses particularités

Je respecte l'altérité / Je m'engage à respecter les règles élémentaires de courtoisie / Je maintiens la bonne distance avec mes interlocuteurs et j'évite toute familiarité.

♦ Agir avec sincérité et loyauté en honorant ses engagements

Je m'engage à faire ce que je dis et à dire ce que je fais / Je donne mon point de vue et je respecte les décisions qui sont prises / J'agis avec loyauté vis-à-vis de mon employeur.

♦ Respecter la confidentialité et notamment le secret professionnel

Je respecte l'intimité de chaque personne / Je suis vigilant dans mes gestes professionnels quotidiens pour préserver la confidentialité et le secret professionnel / Je n'accède pas aux données non liées à mon activité professionnelle.

Autonomie

Chaque personne a les possibilités d'agir dans un cadre donné

Nous avons la conviction que chaque personne dispose de ressources permettant de prendre des décisions dans le périmètre d'action qui est le sien. Pour ce faire, nous nous engageons à favoriser un climat de confiance réciproque.

♦ Avoir la conviction que chaque personne dispose de ressources

J'implique la personne dans les décisions la concernant / Je prête compétence à mon interlocuteur / J'encourage la prise d'initiative

♦ Prendre des décisions dans son périmètre d'action et savoir rendre compte

Je m'autorise à prendre des initiatives / Je suis responsable de ce que je dis, de ce que je fais et de ce que je décide / Je rends compte des actions conduites

♦ Favoriser un climat de confiance réciproque

Je crois au potentiel de l'autre et je l'aide à le développer / Je délègue lorsque c'est possible, dans le respect de mon poste/ J'écoute les propositions

Innovation & Anticipation

Chaque personne est un acteur de son futur

Nous encourageons soignants et médecins à s'inscrire dans une culture de la recherche. Nous encourageons chacun à repérer et diffuser des idées nouvelles. Nous militons pour la curiosité. Nous nous engageons à valoriser les initiatives et la créativité pour développer cette culture de demain.

♦ Encourager une culture de la recherche

Je propose des programmes de recherche / Je participe aux congrès et colloques / Je positionne l'Association dans les travaux de recherche que j'engage

♦ Valoriser les initiatives et la créativité pour améliorer nos pratiques

J'ose / Je me donne des espaces de liberté pour l'innovation / Je fais émerger la créativité et les innovations

♦ Repérer et diffuser les idées nouvelles

Je m'informe / J'aide le professionnel dans l'élaboration d'un projet pertinent / Je partage les informations et idées nouvelles que je collecte

Compétences

Chaque personne est douée de compétences plurielles

Nous reconnaissons à chacun des compétences singulières qui permettent d'apporter des réponses multiples, conformes aux besoins que nous avons, en adéquation avec les évolutions de notre environnement. Nous nous engageons à ce que ces savoirs et ces savoir-faire soient transmis et partagés. Nous encourageons le développement des compétences labellisées Sainte-Marie.

♦ Maîtriser les savoirs et les outils et s'adapter aux évolutions de son environnement

Je m'inscris dans un processus de formation pour apprendre et évoluer dans mes pratiques / Je reste intellectuellement curieux / J'apprends à reconnaître mes limites

♦ Agir en professionnel, apporter des réponses conformes aux exigences et adaptées aux besoins

Je respecte les cadres de référence qui s'appliquent à mon métier / Je me remets en question régulièrement / Je prends un temps de réflexion pour analyser la réponse à apporter

♦ Transmettre et partager son expérience

Je participe à l'échange des savoirs / J'accompagne un nouvel arrivant dans sa prise de poste (parrainage, tutorat…) / Je mets mon expertise au service du groupe

Bienveillance

Chaque personne a le devoir de considérer et le droit d'être considérée

Nous reconnaissons à chaque personne le droit d'être considérée avec bienveillance dans son environnement. Nous nous engageons à en créer les conditions dès son accueil, en étant attentifs à ses besoins et en faisant preuve d'empathie, que cette personne soit usager, collègue ou partenaire. Nous militons pour que la bienveillance soit pratiquée dans la réciprocité.

♦ S'attacher à créer les conditions d'accueil et de séjour dans un environnement de qualité

Je donne une image positive par mon comportement / Je me présente et je me rends disponible / Je prends soin de mon environnement de travail

♦ Être attentif aux besoins de l'autre

Je prends en considération les choix des personnes / Je mets en confiance et je permets à mon interlocuteur de s'exprimer

♦ Faire preuve d'empathie

Je suis à l'écoute de la personne / Je m'attache à reconnaître et comprendre les émotions d'autrui et à reconnaître les miennes / Je prends l'initiative d'aller vers celui qui est dans la difficulté.

Arbre des Valeurs

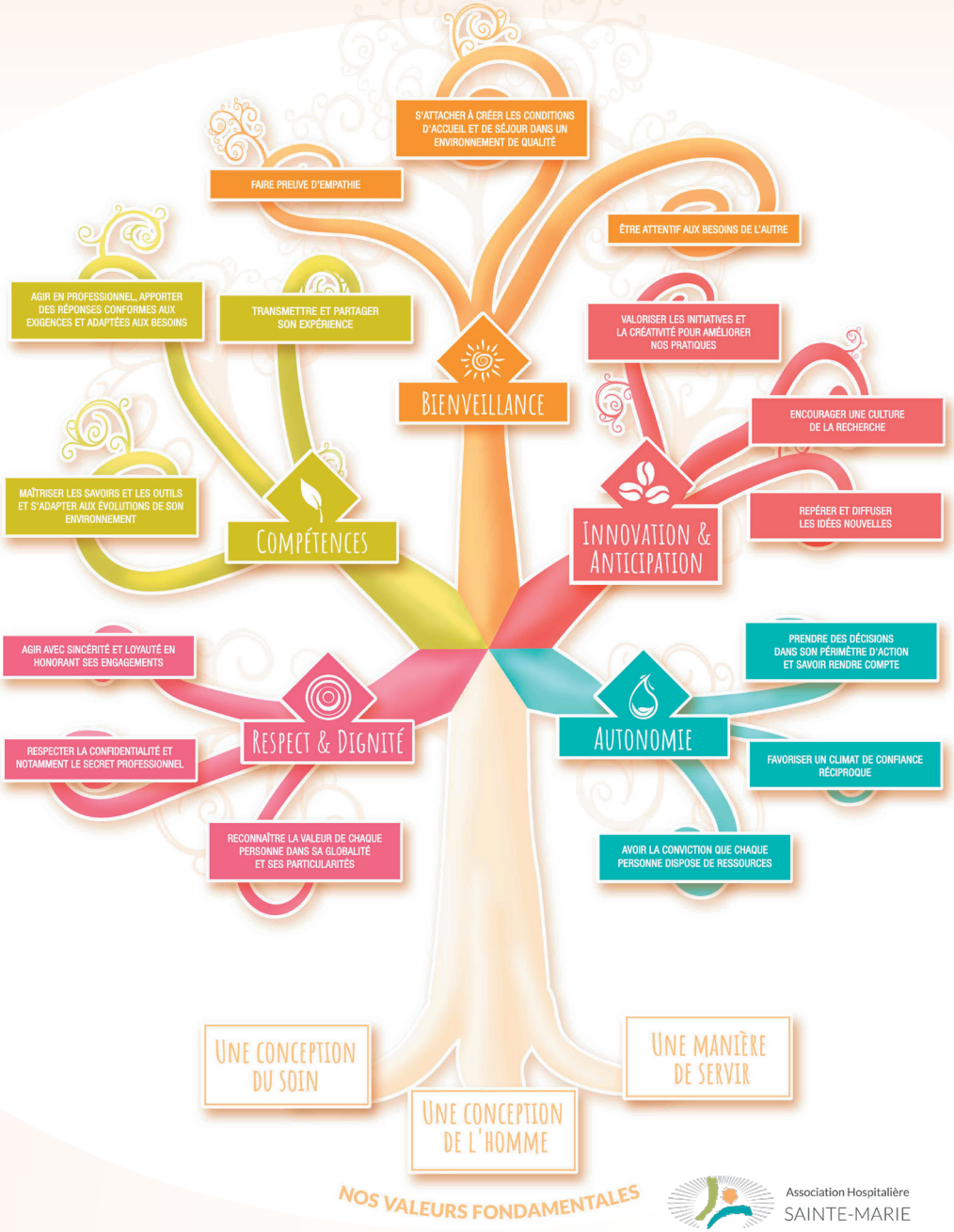

LES GRANDES DATES DU PROJET

→ 2016 – 2017

5 valeurs plébiscitées par les professionnels de l'AHSM, parmi une liste définie, et validées par le Conseil d'Administration.

→ 2017 – 2018

15 principes d'action et 44 actions en lien avec les valeurs de l'AHSM, proposées par le groupe Projet Valeurs, déterminées en groupes de réflexion sur l'ensemble de ses territoires. Ces actions pourront être des bases au déploiement du projet.

→ 2019 – 2021

3 années pour déployer le référentiel dans l'ensemble des établissements Sainte-Marie

NOTES

NOTES

Retrouvez l'Association Hospitalière Sainte-Marie sur

LinkedIn facebook YouTube @AHSMtweets